DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022

Référence 2022-56

Objet

Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation 10/10/2022

Date d'affichage 10/10/2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention: 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM : DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet : Décisions prises dans le cadre des délégations au maire

NUMERO	NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
2022-61	Devis	SEDI	5 lots 500 sacs gants canins	228€
2022-62	Devis	DONNE	Conseil communautaire Cocktail dînatoire	505 €
2022-63	Devis	BIZIERE	Epicerie Rénovation couverture côté rue ancienne forge	9 285 €
2022-64	Devis	WALLE	Cimetière Réfection des monuments aux morts	1 469 €
2022-65	Devis	MG	Ecole Anti pince doigt	206€
2022-66	Devis	MG	Ecole Anti pince doigts volet roulant serrure Foyer serrures	1 408 €
2022-67	Devis	GENETAY	1 arbre 1 vie Arbres fruitiers	232€

Le maire informe le conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations. Le conseil municipal prend acte.

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022

Référence 2022-57

Objet

Participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation
10/10/2022

Date d'affichage 10/10/2022

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Vote

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes: AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM: DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

<u>Objet</u> : Participation aux frais de fonctionnement du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté

Le maire propose au conseil municipal de donner son accord pour participer aux frais de fonctionnement du RASED.

La participation demandée est de 99,12 € soit 1,18 € par élève (84 au moment du calcul).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de participer au fonctionnement du RASED à hauteur de 99,12 € pour la ville de la Flèche au titre de l'année 2022.

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022

Référence 2022-58

Objet

Assainissement Rapport Annuel
du Délégataire

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation 10/10/2022

Date d'affichage 10/10/2022

Vote

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes: AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM: DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet : Assainissement Rapport Annuel du Délégataire

Le maire propose au conseil municipal de prendre acte de la réception du Rapport Annuel du Délégataire en charge de l'exploitation de la station d'épuration.

Le contrat est en cours jusqu'au 31/12/2024 et concerne 11 km de réseau.

En 2021, le nombre de clients est de 292 clients (+2 par rapport à 2020).

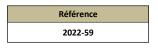
720 (=) habitants sont desservis et 28 564 (+305) m³ de volume traité.

VELOIA a réalisé 3 désobstructions sur le réseau et 30 mètres linéaires de canalisations curées

Le conseil municipal prend acte.

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022



Objet

Pays fléchois Rapport d'activités
2021

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation 10/10/2022

Date d'affic	hage
10/10/20	22

Vote

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes: AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM: DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet : Pays fléchois Rapport d'activités 2021

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes du Pays Fléchois

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022

Référence 2022-60

Objet

Pays fléchois Rapport
d'élimination des déchets
ménagers et assimilés

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation 10/10/2022

Date d'affichage 10/10/2022

Vote

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM : DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

<u>Objet</u>: Pays fléchois Rapport d'élimination des déchets ménagers et assimilés Le conseil municipal prend acte du rapport d'élimination des déchêts ménagers et assimlés 2021 de la Communauté de Communes du Pays Fléchois

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022

Référence 2022-61

Objet
Pays fléchois Rapport SPANC
2021

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation

Date d'affichage 10/10/2022

Vote

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes: AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM: DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet : Pays fléchois Rapport SPANC 2021

Le conseil municipal prend acte du rapport du Service Public d'Assainissement Non Collectif 2021 de la Communauté de Communes du Pays Fléchois

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022

Référence 2022-63

Objet

Epicerie Bistrot mobilier et matériel

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation 10/10/2022

Date d'affichage 10/10/2022

Vote

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes: AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM: DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet : Epicerie Bistrot mobilier et matériel

Le maire propose au conseil municipal le report de ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal pour permettre au groupe de travail fonctionnement et ressources de revoir le budget prévisionnel notamment sur l'informatique.

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022

Référence 2022-64

Objet
Projet Maison d'Assistantes
Maternelles

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation 10/10/2022

Date d'affichage 10/10/2022

Vote

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication

1

L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes: AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM: DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet: Projet Maison d'Assistantes Maternelles

Concernant le projet de Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), le maire rappelle la réalisation d'un avant-projet sommaire au rez-de-chaussée du 15 rue Nationale. La Protection Maternelle Infantile (PMI) a donné son accord pour l'accueil de 10 enfants.

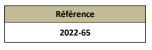
Le maire propose au conseil municipal de réaliser un avant-projet sommaire sur l'étage du 15 rue Nationale permettant l'accueil de 6 enfants supplémentaires (accord de la PMI), puis un avant-projet définitif sur l'ensemble du local à cette adresse.

Une réunion du groupe de travail (MAM) est fixée au mercredi 2 novembre 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de réaliser un avant-projet sommaire pour une Maison d'Assistante Maternelles à l'étage du 15 rue Nationale puis un avant-projet définitif sur l'ensemble du local à cette adresse pour préparer un dossier de demande de subvention.

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022





Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation	
10/10/2022	

Date d'affichage	
10/10/2022	

Vote	
A l'unanimité	
Pour : 12	
Contre: 0	
Abstention: 0	

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM : DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet: Eclairage public

Le maire propose au conseil municipal de définir les horaires de l'éclairage public dans le contexte actuel de sobriété énergétique.

22H

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à la majorité atteinte, des horaires d'éclairage public suivants :

- de 6H45 jusqu'au lever du jour
- du coucher du soleil à 22H

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 17/10/2022



Objet

Commissions municipales

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part au vote
15	10	12

Date de la convocation 10/10/2022

Date d'affichage	
10/10/2022	

Vote

A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du MANS et publication L'an 2022, le 17 Octobre à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Jean-Yves DENIS, maire.

<u>Présents</u>: M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BENOIST Marie, LUDWIG Marie, PAPONNEAU Laure, MM : DAILLIERES Stéphane, GRUDE Pierre-Alexandre, LARUE Olivier, RICOT Thierry, SEMENSATIS Eric

Excusés ayant donné procuration : Mme GAUTIER Laurence à M. DENIS Jean-Yves, M. FORGEARD Cédric à Mme AUBERT Brigitte

Excusés: Mmes: BLOT Catherine, HOUDEMOND Lolita, M. BODIN Christophe

Est nommé secrétaire de séance : M. LARUE Olivier

Objet: Commissions municipales

Le maire informe le conseil municipal de la démission de Charlotte HUYGHUES DESPOINTES remplacée par Marie LUDWIG. Il est proposé de revoir la composition des commissions municipales.

Pour copie conforme, En mairie, le 14/11/2022 Le maire Jean-Yves DENIS